



du Comité d'Entreprise Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

Symphotic Company of the Company of

Expression syndicale des élus Sud – comité d'entreprise du 30 Novembre 2012

« Depuis le jugement du TGI de Lyon du 04/09/2012, à propos du benchmark, quelles sont les applications mises en place par la direction de la CEBPL pour se mettre en conformité avec les conclusions des juges ? »

Cette question cruciale, inscrite à l'ordre du jour par la délégation Sud, dans un premier temps écartée par la direction, figurera, à l'unanimité des élus, sur celui de la réunion plénière du 21/12/2012.

Pour savoir comment la direction traitera ce sujet lié à la préservation de la santé des salariés et au respect du devoir de conseil dû à la clientèle, nous vous invitons à lire le compte rendu **Sud** à paraître fin 2012.

➤ Une idée maîtresse pour la direction, l'externalisation des tâches administratives II est apparu clairement la volonté de la direction de réduire considérablement les postes de travail administratif. La direction va confier les tâches administratives du département formation à un organisme externe, de même la gestion et la conservation à la DRH des dossiers individuels des salariés seront aussi externalisées. L'argument financier n'a pas été probant dans le cas de la formation. Le second dossier n'était pas totalement maîtrisé par la direction qui n'a pas su répondre précisément à de nombreuses questions. Il ressort que l'argument zéro papier, s'il peut être entendu, n'est pas capital, mais là encore, il y a une volonté d'externaliser une activité administrative. On retrouve bien là une ligne directrice de BPCE de réduire les charges au détriment des salariés actuellement en place et de se concentrer uniquement sur des activités commerciales rentables.

> Situation financière de la CEBPL AU 30/06/2012.

Francis ROUX, directeur financier, a annoncé des résultats financiers stables au premier semestre 2012 par rapport à 2011, mais a par ailleurs indiqué que ceux-ci étaient dus en grande partie à des éléments exceptionnels (restitution d'une amende payée sur les images chèques, externalisation de dividendes de la SODERO). En fait il faut comprendre que l'effet bénéfique de ces éléments exceptionnels va se diluer au cours du deuxième semestre et que le résultat final sera impacté. Malgré tout, il devrait approcher les 105 millions d'euros, chiffre fixé dans le budget 2012. Le discours, même s'il se voulait prudent, semblait teinté de pessimisme. Etait-ce un préalable pour tenter de justifier l'odieuse proposition d'augmentation de salaire pour 2013 ? En

Etait-ce un préalable pour tenter de justifier l'odieuse proposition d'augmentation de salaire pour 2013 ? En parallèle, n'oublions pas l'augmentation très récente des indemnités de certains membres du COS et notamment celle du président passant de 40000 à 56000€ annuel.

Calendrier des jours fériés et ponts 2013.

Pour finir sur bonne note, ce qui semblait impossible depuis des années, ne le sera pas en 2013. Jusqu'à présent, la direction annonçait une catastrophe commerciale si notre réseau était fermé plusieurs jours de suite. Pour 2013, le samedi 2 novembre, les mardis 24 et 31 décembre seront des jours RTT imposés par l'entreprise. Ainsi l'intégralité du personnel commercial pourra en profiter.

Les élus Sud au comité d'entreprise : Elisabeth LE FAUCHEUR - Gilles DURAND - Dominique GUILLOUX - Isabelle CORDIER - Yves LE COSSEC - Serge PEDRAU - Hervé TESSIER Le représentant syndical SUD : Claude CORBEL

SUD Caisse d'Epargne Bretagne – Pays de Loire www.sudce.com